La Gazette des archives

Un exemple de valorisation partagée : la presse syndicale étudiante grenobloise

Anne Boulenc, Caroline Chalier, Jean-Philippe Legois

Citer ce document / Cite this document :

Boulenc Anne, Chalier Caroline, Legois Jean-Philippe. Un exemple de valorisation partagée : la presse syndicale étudiante grenobloise. In: La Gazette des archives, n°221, 2011. Les archives des syndicats et des mouvements sociaux. pp. 157-172;

doi : 10.3406/gazar.2011.4782

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2011_num_221_1_4782

Document généré le 19/04/2017

Un exemple de valorisation partagée : la presse syndicale étudiante grenobloise

Anne BOULENC

Caroline CHALIER

Jean-Philippe LEGOIS

Depuis la Libération[1], encore plus depuis les « années 68 »[2], les mouvements étudiants – mobilisations ponctuelles et, en partie, structures « pérennes » – relèvent pleinement du mouvement social. Ils ont mis plus longtemps à devenir un objet de recherche reconnu et encore plus à être un chantier archivistique et patrimonial en tant que tel.

Depuis 2000, des actions de valorisation spécifique ont été menées dans le cadre du réseau de recherche du Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (GERME). À partir de 2004, un pôle de ressources, intitulé Mission CAARME, puis Cité des mémoires étudiantes, vise, au-delà de son propre développement, à animer un réseau autour des mémoires étudiantes.

Aussi, depuis une dizaine d'années, plusieurs projets archivistiques fédérateurs ont pu être menés, tels qu'une amorce de guide des sources ainsi que des programmes de valorisation régionaux ou thématiques intitulés « Mémoires vives étudiantes ».

La présentation de notre travail commun pour la numérisation et la mise en ligne de la presse syndicale étudiante grenobloise permet d'illustrer la coopération entre une institution patrimoniale nationale, un service d'Archives municipales et une tête de réseau thématique.

---

[1] Sous la coordination de MORDER (Robi), *Grenoble, 1946. Naissance d'un syndicalisme étudiant*, Syllepse, 2006.

[2] Sous la coordination de APOSTOPOULOS (Caroline), DREYFUS-ARMAND (Geneviève) et PAILLARD (Irène), *Les années 68, un monde en mouvement*, BDIC, Syllepse, 2008.

Un patrimoine éclaté, « éparpillé par petits bouts, façon puzzle »[1] … Une valorisation partagée !

Une des particularités de ce patrimoine archivistique étudiant est qu'il est éclaté, voire « en miettes »[2]. Les archives et mémoires étudiantes sont parmi les plus fragiles, comme toutes celles du mouvement social, mais encore plus du fait du caractère transitoire du statut social étudiant et du renouvellement relativement rapide des générations et équipes militantes. En outre, contrairement à de nombreux pays européens et occidentaux, la France compte encore peu d'universités dotées d'un service d'archives constitué, donc encore moins de foyers de collecte de proximité[3]. Aussi ces archives étudiantes sont-elles éclatées[4].

Prenons l'exemple de l'UNEF, organisation nationale étudiante à vocation représentative, créée en 1907[5] et regroupant les différentes associations générales des étudiants (AGE), dans chaque ville universitaire. Elle est restée la seule organisation de ce type en France jusqu'en 1961 et ses archives sont dispersées, au moins, entre trois fonds, celui conservé aux Archives nationales (site de Fontainebleau) et ceux conservés à la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine), à Nanterre, les fonds UNEF et Barralis, du nom du secrétaire général de l'organisation en 1969-1970.

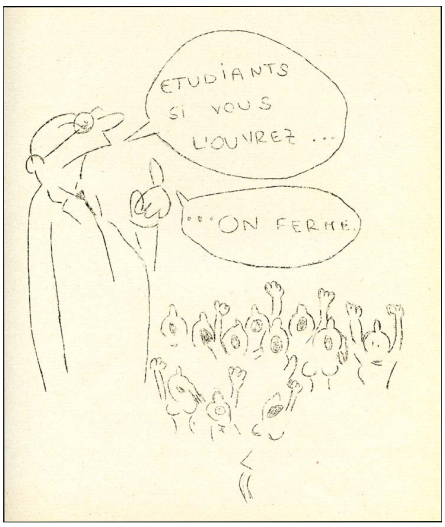

Illustration 1.
Dessin extrait de *Grenoble université*, s.d., Archives municipales de Grenoble, 624W

[1] AUDIARD (Michel), *Les Tontons flingueurs*, 1963 (Bernard Blier, *alias* Raoul Volfoni).
[2] Sous la coordination de COHEN (Yolande) et WEIL (Claudie), « Entre socialisme et nationalisme, les mouvements étudiants européens », *Le Mouvement Social*, n° 120, juillet-septembre 1982.
[3] Le développement de tels services est un des objectifs du réseau AURORE (Archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et – mouvements – étudiants) devenu section de l'AAF lors de l'AG du 10 mars 2011.
[4] Voir *La Gazette des archives*, n° 193, *Archives et mémoires étudiantes : état des lieux*, 2002.
[5] Sous le nom d'Union nationale des associations d'étudiants de France. Cf. *Matériaux pour l'histoire de notre temps,* n° 86, 2007. Voir aussi LEGOIS (Jean-Philippe), MONCHABLON (Alain) et MORDER (Robi), *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007.

La coopération BDIC – Cité des mémoires étudiantes – Archives municipales de Grenoble

Un des premiers objectifs du programme de sauvegarde et de valorisation des archives étudiantes (élaboré alors dans le cadre du GERME) a été la réalisation d'un premier guide des sources et l'organisation de journées « Archives et mémoires étudiantes » afin de réunir anciens et actuels responsables étudiants, chercheurs et professionnels des archives et de la documentation. Cela a pu se faire notamment grâce au ministère de la Recherche qui a soutenu un programme BDIC-GERME, le guide des sources bénéficiant également du soutien de la direction des Archives de France (DAF), devenue Service inter-ministériel des archives de France.

La coopération avec la BDIC était déjà ancienne, puisqu'elle avait accueilli et fait classer, à partir de 1989, le fonds UNEF. Le travail de mise en réseau amorcé pour la préparation du guide des sources et des journées « Archives et mémoires étudiantes » a permis la prise de contact avec les Archives municipales de Grenoble. Aussi le contact a ainsi été établi avec un des services d'archives territoriaux à qui a été confié le fonds local d'archives étudiantes le plus important – sans compter ceux encore en « déshérence » – et avec une institution nationale qui conservait un des fonds nationaux de référence.

C'est avec l'apparition d'une structure nationale dédiée, en préfiguration, puis pérennisée sous le nom de Cité des mémoires étudiantes, que le travail de mise en réseau a pu être mené. La Cité, dans son rôle de tête de réseau, a pu renforcer les logiques de mutualisation et de projet partagé indispensables pour ce type de patrimoine. La numérisation partagée, en particulier, permet de reconstituer numériquement des collections matériellement et institutionnellement éclatées et de rendre visible ce pan thématique du patrimoine… Y compris, voire d'abord, aux yeux des acteurs étudiants d'hier, d'aujourd'hui et de demain. L'expérience avait déjà pu être conduite avec un *corpus* cohérent et ciblé, celui de la correspondance de l'UNEF pendant la Seconde Guerre mondiale[1]. La presse étudiante est un chantier plus vaste, plus massif, mais aussi encore plus dispersé : elle est particulièrement éphémère et irrégulière, sa conservation n'en est que plus aléatoire. Reconstituer des collections complètes est un objectif en soi, les rendre accessibles sur Internet constitue un enrichissement du patrimoine en ligne.

Plusieurs partenariats ont pu réunir les Archives de Grenoble, la BDIC et la Cité. Le programme « Mémoires vives étudiantes en Rhône-Alpes » a été mené en 2006,

[1] Voir le lien « UNEF sous l'Occupation » de la partie « Correspondances » du site www.cme-u.fr.

à l'occasion des 60 ans de la « Charte de Grenoble[1] », avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication (direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes) et du Conseil régional de Rhône-Alpes, en partenariat avec le Laboratoire Triangle, les Archives municipales de Grenoble, Lyon, Saint-Étienne et la BDIC. Le programme « Mémoires vives étudiantes : mutualité et santé » a rassemblé, en 2009, après le soixantième anniversaire de la création du régime étudiant de Sécurité sociale (1948), la Fondation santé des étudiants de France (FSEF), l'association Guy Renard, la BDIC, les Archives municipales de Grenoble et la Cité des mémoires étudiantes autour des objectifs de numérisation et mise en ligne de témoignages oraux et de presse étudiante, avec notamment le soutien du ministère de la Culture et de la Communication (Mission recherche et technologie)[2]. C'est dans ce cadre que la presse syndicale étudiante issue des fonds de la BDIC et des Archives municipales de Grenoble a pu être numérisée et mise en ligne.

Le fonds de l'AGE de Grenoble conservé aux Archives municipales

Les archives de l'AGE de Grenoble sont entrées aux Archives municipales en 1986. Les circonstances précises qui ont conduit au dépôt de ce fonds ne sont pas bien connues. Ce qui est clairement admis, c'est que ces archives, avant 1986, étaient dans une situation catastrophique qui mettait clairement en péril leur conservation. En effet, ces documents ont subi ce que les archives craignent le plus : déménagements successifs, incendie et inondation.

En 1985, un membre de l'AGE de Grenoble se serait ému de l'état de ces archives et aurait alors pris contact avec les Archives municipales de Grenoble ; cette initiative a débouché sur un contrat de dépôt en 1986. En réalité, le transfert et la prise en charge des documents par les Archives municipales se sont déroulés en cinq étapes :

- 1986 : dépôt initial ;
- 1990 : deux autres dépôts de documents retrouvés par l'AGE de Grenoble ;
- 1991 : transfert de documents de l'AGE de Grenoble conservés jusque-là aux Archives départementales de l'Isère ;
- 1992 : dépôt supplémentaire de documents plus récents (1986-1991) et de pièces antérieures.

---

[1] Texte adopté lors du congrès de l'UNEF de 1946 définissant l'étudiant comme un « jeune travailleur intellectuel » et refondant donc syndicalement le mouvement étudiant français.

[2] Ce programme a pu être prolongé par un partenariat approfondi avec la FSEF ayant permis notamment la publication, en 2010, de l'ouvrage *La Fondation santé des étudiants de France, au service des jeunes maladies depuis 1923*, FSEF, Un, deux... quatre éditions.

Le personnel des Archives municipales de Grenoble a contribué à la sauvegarde de ces documents par un important travail de conditionnement et classement de « mètres cubes » de vrac.

AGEG

dernière heure

VIVE MONSIEUR FOUCHET!

CRISE A L'AGEG

Une Assemblée Générale s'est tenue à l'A.G.E.G., jeudi 7 octobre, afin de poser le problème de la direction de l'A.G.E.G., et, à travers lui, celui des relations du bureau de l'A.G.E.G. et des corpos.

Au cours de cette Assemblée Générale, devant l'urgence du renouvellement du bureau en raison des nombreux problèmes auxquels se trouvent confrontés l'A.G.E.G., et du fait de son incapacité à trouver seul des solutions, le bureau en place a estimé nécessaire de poser sa démission.

Reconnaissant le bien-fondé de cette démission, l'Assemblée Générale a donné aux présidents de corpos le mandat précis d'assurer l'intérieur à l'A.G.E.G. et de constituer rapidement le nouveau bureau.

La détermination des responsables des corpos et leur volonté d'aboutir, pourront seules apporter une solution à la crise qui vient de s'ouvrir à l'A.G.E.G.

Illustration 2. Une d'*AGEG dernière heure*, octobre 1965, Archives municipales de Grenoble, 624W

Les documents déposés successivement et de manière désordonnée (sans ordre chronologique ni thématique ou autre) sont aujourd'hui accessibles à l'aide de répertoires numériques (624W, 779W et 1905W). Ces trois instruments de recherche sont structurés selon le même plan de classement : documents de l'UNEF, documents de l'AGE de Grenoble puis documents d'autres structures étudiantes. Le dernier d'entre eux contient un index général permettant de rechercher dans les trois répertoires.

Dans le cadre de cet article, il ne peut être envisagé qu'une brève description de ces fonds.

Pour l'UNEF, sont conservés des statuts et des règlements (1930-1980), des comptes-rendus de congrès (1944-1991), des comptes-rendus de conseils d'administration et d'assemblées générales (1940-1991) mais aussi des textes d'orientation, des circulaires et des communiqués liés aux actions syndicales (1944-1991) et quelques exemplaires de la presse étudiante (1951-1991).

Pour l'AGE de Grenoble, on retrouve également des statuts et des règlements (1925-1972), des comptes-rendus de comités, des conseils d'administration ou d'assemblées générales (1932-1990), des renseignements sur les actions syndicales (1919-1991) et de la presse (1949-1991). Par ailleurs, s'ajoutent en complémentarité des talons de cartes (1962-1992), des documents relatifs au personnel (1949-1971), à la gestion du restaurant, du bar, de l'imprimerie, de la coopérative (1943-1991), des documents comptables (1953-1990) et quelques éléments concernant les universités, les CROUS, la politique universitaire, l'office du tourisme universitaire, l'union internationale… (1946-1991).

Pour la MNEF, il s'agit de dossiers épars. Quelques-uns renseignent sur le fonctionnement général de la section locale (1954-1983) et sur la fondation santé (1933-1973).

Cette description doit cependant être relativisée car, du fait de son caractère général, elle ne fait pas apparaître les lacunes et discontinuités qui existent dans certaines séries documentaires (conseils d'administration, comités, assemblées générales, revues…). Les dates extrêmes données ne reflètent pas la réalité des fonds qui ont été malheureusement fragilisés et dispersés par les aléas de leurs lieux et conditions de conservation.

Au sein de ce fonds, et de la partie qui nous intéresse ici, la presse, plusieurs collections, tout en étant lacunaires, sont tout de même un bon fil conducteur sur l'évolution de l'AGE : c'est notamment le cas de *Grenoble université* et d'*AGDH (Association générale, dernière heure).*

Le fonds de l'UNEF conservé à la BDIC

Les archives (nationales) de l'UNEF sont elles-mêmes éclatées – nous l'avons déjà évoqué. Le fonds conservé à la BDIC complète très fortement celui conservé aux Archives nationales. Confié à la BDIC en 1989 par l'UNEF-ID, une des deux branches héritières alors de la « grande » UNEF, ce fonds a été classé sous plusieurs cotes (4 delta 1151, 1154-1155, 1157, 1159, 1161, 1174 et 1183).

Trois grandes parties peuvent être distinguées pour ce fonds : organismes liés à l'UNEF, instances de direction, et, ce qui nous intéresse ici plus directement, AGE et fédérations.

GRENOBLE UNIVERSITE

EDITORIAL

Pourquoi cette Assemblée Générale ?

ETUDIANT

L'A.G.E.G. EST TON AFFAIRE

Son Assemblée Générale a lieu le Jeudi 16 Mars à 21 h., Salle de la rue Jay

Y SERAS-TU ?

Illustration 3. Une de *Grenoble université*, mars 1961, BDIC, fonds UNEF

Sans nous étendre sur les organismes liés (Union des grandes écoles, Fédération des résidences universitaires de France, Mutuelle nationale des étudiants de France, Fondation santé des étudiants de France), signalons brièvement les types de documents conservés concernant les instances nationales de l'UNEF : statuts et affaires juridiques (1928-1976) ; comptes-rendus de congrès (1929-1970), de conseils d'administration et d'assemblées générales (1938-1969) ; circulaires, bulletins (dont *UNEF Inform*), correspondances et autres documents liés aux activités syndicales (1939-1970) et aux activités internationales (1947-1970).

Pour la partie concernant les AGE et les fédérations, au-delà de ces dernières – par discipline essentiellement (une fédération peut aussi être un échelon de regroupement géographique) –, l'essentiel est constitué de dossiers par AGE, allant des années 1950 aux années 1970 : le Bureau national de l'UNEF a rassemblé toutes les pièces sur l'activité de chacune de ses implantations (tracts, bulletins, correspondance et presse). C'est donc dans chacun de ces dossiers que sont présentes des « esquisses » de collections de presse syndicale étudiante locale.

GRENOBLE-UNIVERSITÉ

L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

Mouvement syndical !

GRENOBLE-UNIVERSITE présente dans cet article les principes généraux et l'organisation du mouvement étudiant en France.

par Paul Bouchet

Extrait du Semeur (Revue des A.C.E.)

★

Dès la fin du XIXe siècle se constituèrent dans les différentes villes universitaires des associations générales d'étudiants. (Il est possible à Grenoble de retrouver les photographies des comités de l'A.G., en haut de forme et pantalons rayés.)

Ces associations naquirent d'un besoin de solidarité, alors purement moral dans une époque facile, où la vie étudiante était éparpillée dans des cercles et clubs multiples, et leur appellation même de corporatives traduisent leur nostalgie de la corporation médiévale par delà des siècles d'individualisme outranciés.

Les associations générales se groupèrent en 1907 en une union nationale.

Le premier après-guerre, puis la crise économique de 1928 allait donner à ce besoin de solidarité les premières occasions de se manifester de façon plus concrète.

Devant les premières difficultés matérielles du milieu étudiant, l'Union Nationale et les associations générales allaient entreprendre une série de réalisations remarquables pour l'époque: sanatorium des étudiants de Saint-Hilaire-du-Touvet, à 20 km de Grenoble, premiers restaurants coopératifs, office du tourisme universitaire, office du sport, office de presse, comité des œuvres sociales. Mais ces réussites étaient dues essentiellement à quelques individualistes brillants ou dévoués parvenus à l'U.N. sans liaison réelle avec les A.G. atteintes d'une crise grave de recrutement en nombre et en quantité.

Les années d'occupation allaient amener la fin du corporatisme d'avant-guerre et marquer la dernière étape de la période pré-syndicale. En effet, l'U.N. corporative, paralysée par un apolitisme aussi dangereux, ne sut pas prendre la position que commandait à la fois l'honneur et l'intérêt étudiant et devenir le foyer naturel de la résistance étudiante.

Cependant, malgré cette carence du mouvement qui prétendait les représenter, les plus courageux et les plus clairvoyants des étudiants prirent conscience de leur devoir de patriotes face à l'ennemi, et d'intellectuels face à l'oppression. De « la marche à l'Etoile » du 11 novembre 1940 aux dernières semaines de la lutte qui virent tomber Gilbert Dru, le milieu étudiant peut s'enorgueillir d'avoir donné proportionnellement le plus de martyrs à la liberté.

La libération trouvait donc une génération exceptionnellement ouverte aux idées neuves et hardies. Après quelques essais de fédérations, de nombreux organismes nés de la guerre, quelques étudiants venus de tous les horizons de la Résistance fondèrent une commission d'études syndicales au sein de l'Association Générale des Etudiants de Lyon.

Le Conseil d'administration de l'U.N. accepta en janvier 1946 de confier à cet organisme la préparation d'un projet de réforme de l'U.N. et des A.G. En avril 1946, à Grenoble, la commission proposait au congrès national le projet d'une déclaration des droits et devoirs de l'étudiant qui, adoptée, allait devenir la charte de Grenoble. Cette déclaration reconnaissait en l'étudiant *un jeune travailleur intellectuel* et exprimait à chacun de ces titres les droits et devoirs qui en découlent.

⁂

Aujourd'hui il est difficile d'imaginer quelle nouveauté représentait l'adoption de ce texte de principe.

L'importance pratique de la charte de Grenoble a été considérable. Qu'il suffise de rappeler que c'est en se basant expressément sur la reconnaissance de l'étudiant *jeune travailleur intellectuel*, qu'a été obtenue l'extension à son profit de la Sécurité Sociale et qu'est engagée la campagne pour le pré-salaire et l'étude de l'extension du droit au travail aux étudiants.

Parmi les droits de l'étudiant, en tant que travailleur, la charte prévoyait le libre exercice des droits syndicaux: le syndicalisme étudiant était né sur le plan national.

⁂

Ce n'est pas par hasard ou à mauvais escient que le mouvement étudiant français porte la dénomination de syndical.

7

Illustration 4. Reprise dans *Grenoble université* d'un article de Paul Bouchet paru initialement dans *Le semeur,* publication étudiante protestante.

La présence de ces périodiques et autres publications en série au sein d'un fonds d'archives n'a pas été sans poser de problèmes dans une bibliothèque : il a finalement été choisi de suivre le principe de respect des fonds et de laisser ces périodiques dans ledit fonds[1].

Il faut signaler également que la BDIC, notamment dans le cadre de ses partenariats avec le GERME et la Cité des mémoires étudiantes, conserve d'autres fonds d'archives étudiantes, comme le fonds Maupeou-Abboud[2], du nom de la chercheuse qui, avec son équipe, a collecté de nombreux documents sur le mouvement étudiant des « années 68 », dont quelques journaux étudiants grenoblois, qui comblent quelques autres lacunes.

Illustration 5. Dessin extrait d'*AGEG dernière heure*, octobre 1965, Archives municipales de Grenoble, 624W

La presse syndicale étudiante grenobloise en ligne

Face à l'éclatement des archives étudiantes, et, encore plus, des collections de presse étudiante, la reconstitution numérique de collections les plus complètes possibles est la réponse qui s'impose. L'accès en ligne peut être organisé de différentes façons. L'accès sur le site-ressources des mémoires étudiantes est une première tentative de présentation la plus exhaustive, la plus riche et la plus cohérente possibles. L'accès sur celui des Archives municipales de Grenoble est celui d'une des institutions de conservation de ce patrimoine.

[1] Pour en savoir plus sur ce fonds, voir notamment MORDER (Robi), « Le fonds de l'UNEF conservé à la BDIC », *La Gazette des archives*, n° 193, *op. cit.*, p. 33-35.
[2] YON (Karel), « Les fonds Maupeou-Abboud et Alexis Corbière conservés à la BDIC », *idem*, p. 86-89.

Les accès sur le site-ressources des mémoires étudiantes

Le site « Conservatoire » des mémoires étudiantes[1], portail thématique, offre de nombreuses sources provenant de divers fonds ou collectes d'archives ; outre les périodiques étudiants, des tracts, de la correspondance, des témoignages oraux et des photographies de congrès sont également disponibles. Cette diversité de documents renforce leur complémentarité, la cohérence de l'ensemble et permet des recherches croisées sur un même thème, une même période historique…

Les chercheurs s'intéressant aux collections de périodiques étudiants pourront ainsi trouver plus de quatre-vingts titres en ligne. La recherche de ces journaux peut être effectuée non seulement à travers le moteur de recherche interne, mais aussi par titre, région ou période. Les programmes de coopération « mémoires vives étudiantes » cités plus haut, « Rhône-Alpes » et « santé et mutualité », ont permis de retrouver la trace d'une dizaine de titres émanant d'organisations étudiantes rhône-alpines.

La presse syndicale étudiante grenobloise, quant à elle, provient, nous l'avons vu, des fonds UNEF et Maupéou-Abboud conservés à la BDIC ainsi que du fonds de l'AGE locale, constitué de dépôts successifs et conservé aux Archives municipales de Grenoble. Parmi ces archives, ce sont six titres de périodiques qui ont été numérisés et mis en ligne : *Grenoble Université, Association générale des étudiants de Grenoble – Dernière heure, L'incendiaire, Dahu*, *Droit informations* et *Promotion IEP*.

La collection la plus complète qui a ainsi pu être reconstituée est celle de *Grenoble Université*, journal de l'Association générale des étudiants de Grenoble, dont le premier numéro est paru en mars 1949[2]. *Grenoble Université* se donnait alors pour but d'être « le reflet de la vie multiforme de l'université [de Grenoble], le témoignage à l'étranger de sa vitalité accrue, le lien avec les autres AG. […Il] fera connaître les efforts incessants de l'AG et de l'Union nationale en faveur des étudiants ». Les quarante-neuf exemplaires numérisés et mis en ligne proviennent pour deux tiers des fonds conservés aux Archives municipales de Grenoble et pour un tiers du fonds UNEF de la BDIC. Ils couvrent la période 1949-1973, mais des lacunes demeurent. Le rythme de parution n'a jamais été régulier : mensuel, bi-mensuel voire trimestriel parfois. De 1949 à 1951, treize numéros sont parus, seuls deux manquent encore (n° 4, n° 5). La série la plus complète, de 1964 à 1969, est entièrement restituée : ce sont les numéros 69 à 90, avec notamment cinq numéros parus au cours de l'année 1968.

---

[1] www.cme-u.fr.
[2] Ill. 6, p. XVII.

GRENOBLE - UNIVERSITÉ

Revue de l'

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE GRENOBLE

RÉDACTION : 16, RUE DE LA POSTE, GRENOBLE — TÉLÉPHONE : 27-81

COMITÉ DE REDACTION : Claude LALANNE - Charles JULIAN - Robert DEMARTINI

ADMINISTRATEUR : Jean CELLARD **GERANT :** Maurice DELANGE

Sommaire

☆

La Poésie ..... Jean COCTEAU

Notre Sécurité Sociale est menacée ...

Reines dans l'arène ..... Claude LALANNE

La caméra dans le prétoire ..... Maurice FOURQUET

Comment vivent les étudiants grecs ... Constantin ZEPOS

Un mâle étrange ..... Minty CREIGHTMORE

La querelle des méthodes ..... Jean BESSON

La réforme de l'enseignement ..... COUDERC

Esquisses ..... Robert BRESSIEUX

Le problème de la paix ..... Jean RONY

Autour de la P. M. S. ..... J. LESBROS

La malédiction et le cinématographe .. R. PERRET

Le Cercle Universitaire International .. P. BLONDEAU

★

Tous droits de reproduction réservés

JANVIER - FÉVRIER 1951 ☆ 13 ☆ 30 FRANCS

Illustration 7. Une de *Grenoble université*, janvier-février 1951, Archives municipales de Grenoble, 624W

Le bulletin *AGEG dernière heure* (Association générale des étudiants de Grenoble, dernière heure), puis *AG dernière heure* complète bien *Grenoble Université* puisqu'il s'agit d'un supplément gratuit de celui-ci. La série reconstituée concerne une période plus restreinte, 1958-1968, mais recouvre un nombre de numéros plus importants ; la parution, qui demeure irrégulière, semble avoir été en partie bimensuelle : 82 numéros de ce supplément sont disponibles sur le site du réseau des mémoires étudiantes. Créé en février 1958, ce bulletin de deux à quatre pages visait à informer les étudiants sur les activités de l'AGE locale.

D'autres titres de la presse syndicale étudiante grenobloise parus entre 1968 et 1972, dont la reconstitution est plus éparse, viennent enrichir ces collections. *L'Incendiaire* est le journal de l'association des étudiants en sciences de Grenoble, membre de l'UNEF[1].

Le fonds Maupéou-Abboud, conservé à la BDIC, fournit quelques numéros issus de la FNEF (Fédération nationale des étudiants de France) créée en 1961 à partir d'une scission de l'UNEF[2] ; *Dahu*, *Dauphine Université*, le journal de la Fédération générale des étudiants, *Droit informations*, le bulletin de l'Association corporative des étudiants en droit et sciences économiques et *Promotion IEP*, le journal des étudiants de l'Institut d'études politiques.

Cette valorisation mutualisée n'empêche pas – au contraire – une valorisation sur le site de chaque institution conservant les collections et fonds concernés. Prenons l'exemple des Archives municipales de Grenoble.

Les accès sur le site des Archives municipales de Grenoble

Parmi les collections conservées aux Archives municipales de Grenoble qui ont été numérisées grâce à cette coopération, nous pouvons citer non seulement *AGEG Dernière Heure* (une trentaine de numéros entre 1965 et 1970), *Grenoble Université* (trente trois numéros entre 1949 et 1973) et *l'Incendiaire* (n° 2 de 1968), mais aussi *le Gréviste AES-UNEF* (n° 1 à 10 de 1968) et des tracts des mois de mai à juillet 1968.

Ces documents numérisés seront, à terme, avec l'accord du l'UNEF, mis en ligne et rendus accessibles sur le site Internet des Archives municipales de Grenoble[3] dans la catégorie « ensemble des fonds ».

---

1 Ill. 8, p. XVII.
2 Ill. 9, p. XVIII.
3 www.grenoble.fr/206-fonds-des-archives-en-ligne.htm.

Dans la base de données des Archives de Grenoble, les inventaires sont composés de fiches documentaires (description des dossiers, dates extrêmes…) hiérarchisées, encore partiellement indexées mais qu'il est aisé de retrouver grâce au critère « nom(s) propre(s) – organismes » qui permet de renseigner le nom de l'Association générale des étudiants de Grenoble. La recherche peut également être précisée par des bornes chronologiques, éventuellement des « mots-clés » issus du thésaurus ou des « mots libres » utilisés dans la description des documents.

Cette recherche donne une liste de résultats qu'il est possible de classer par ordre des cotes ou par ordre chronologique.

Pour consulter les éléments numérisés accessibles sur Internet d'un dossier, il suffit de cliquer sur le bouton dans la colonne « voir le document ». Il doit cependant être précisé que le dossier n'a pas nécessairement été numérisé dans son intégralité et que seuls des extraits peuvent être numérisés et en ligne.

Aujourd'hui, les inventaires rédigés avec les dépôts successifs doivent être repris, non pas dans leur structure mais dans leur indexation. Les Archives municipales de Grenoble ont bien conscience que des précisions sur les descriptions et termes d'indexation sont nécessaires pour assurer et permettre une recherche plus efficace, rapide et par conséquent plus intéressante.

Quelques perspectives

Cette coopération ouvre de nombreuses perspectives, tout d'abord dans ce domaine de la valorisation multimédia.

D'autres périodiques, d'autres *corpus*, tels que les congrès – y compris sur le plan national – nécessiteraient le même travail de numérisation et de mise en ligne. La valorisation des mémoires étudiantes peut également passer par la collecte, le traitement et la mise en ligne de témoignages oraux[1] : à Grenoble ou ailleurs, cette collecte peut renforcer un programme de numérisation et mise en ligne et s'articuler avec des initiatives de valorisation telles que conférences, colloques ou expositions itinérantes[2]. Toujours dans ce domaine, l'interopérabilité et le développement d'une valorisation encore plus mutualisée tout en étant encore plus spécifique comptent parmi les enjeux à venir.

---

[1] *La Gazette des archives,* n° 211, *Les archives orales : bilan, enjeux et perspectives*, 2008-3.

[2] Comme l'actuelle exposition itinérante de la Cité des mémoires étudiantes « 100 ans de santé étudiante »…

Quand on constitue une force de presque un million de personnes, quand on représente l'avenir de la société, certains vont peut être essayer de nous faire croire qu'il vaut mieux rester chez soi. Nous conseillons à ceux-ci de revoir leur position. Dans le cas contraire, nous les invitons aimablement à aller voir un peu ce qui se passe dans les grandes écoles et pourquoi pas à préparer Normale Supérieure, la nourriture y est excellente (!!...)

Illustration 11. Dessin extrait de *Droit informations*,
journal de l'Association corporative des étudiants en droit et sciences économiques
FNEF, BDIC, fonds Maupeou-Abboud

D'autres perspectives sont ouvertes pour le devenir même des fonds concernés par le projet. Aujourd'hui, notamment du fait de l'action entreprise par la Cité des mémoires étudiantes, les Archives municipales de Grenoble se penchent à nouveau sur les dépôts de l'AGE de Grenoble. Plusieurs pistes de travail sont ainsi étudiées.

Avant toute chose, ce contrat de dépôt, non réactualisé malgré les dépôts postérieurs, signé en 1986 par le conservateur des Archives et les déposants, doit aujourd'hui être repris. En effet, il n'a jamais fait l'objet d'une validation par délibération du conseil municipal, sa valeur juridique est donc limitée et il convient de le « régulariser ». Le nouveau contrat, en cours de préparation avec les responsables étudiants concernés, répondra aux exigences et normes réglementaires. Il s'attachera également à modifier les conditions de communication des documents. En effet, actuellement, le contrat prévoit que les documents ne seront « communiqués ou reproduits qu'avec l'autorisation du déposant, cette autorisation devant être signée par le secrétaire en exercice de l'AGE de Grenoble ou par le Président ». Il est également indiqué que « les Archives municipales s'interdisent toute reproduction des documents déposés avant l'expiration d'un délai de 100 ans ». Autant dire que les précautions prises il y a vingt-quatre ans, et auxquelles l'organisation étudiante a bien voulu renoncé pour ce projet, empêchent aujourd'hui toute communication, utilisation ou valorisation de ces fonds. Les Archives municipales de Grenoble et la Cité des mémoires étudiantes souhaitent que soient appliqués à ces fonds les délais de communication et les conditions de reproduction les plus ouverts possibles, le tout dans l'intérêt de la recherche historique.

Le « nouvel » intérêt porté à ces fonds a soulevé une autre question, celle de la cotation de ces dépôts. À leur entrée aux Archives municipales, ils ont été cotés en série W, ce qui, aujourd'hui, ne paraît pas ou plus justifié. Cette série étant réservée aux versements des services municipaux, les fonds de l'AGE de Grenoble ne devraient pas y figurer. Il est donc envisagé de recoter les dossiers en série S qui regroupe, aux Archives municipales de Grenoble, les dons et dépôts de structures privées.

Le contrat de dépôt de 1986 crée des obligations et donne la charge de la gestion des fonds de l'AGE de Grenoble à la ville de Grenoble : conditionnement, classement, conservation… sans aucune ouverture au public. De plus, le dépôt est considéré comme provisoire et révocable à tout moment. De ces constats, vingt-quatre ans après, les Archives municipales de Grenoble, largement inspirées par les propositions et initiatives de la Cité des mémoires étudiantes, souhaitent vivement qu'un nouveau contrat de dépôt soit proposé et accepté, un contrat qui favoriserait les opérations de valorisation dans la continuité de celle réalisée aujourd'hui ensemble. Pour une valorisation encore plus large et partagée auprès des populations de Grenoble et d'ailleurs !

Anne BOULENC
Directrice des Archives municipales de Grenoble

Caroline CHALIER
Ancienne chargée des ressources documentaires et multimédia
de la Cité des mémoires étudiantes

Jean-Philippe LEGOIS
Président de la Cité des mémoires étudiantes